

## La reconnaissance

Faire partie d'un groupe de personnes qui font le même métier et avec qui nous pouvons créer des liens. Au Québec, on compte près de 15 000 RSGE reconnues par l'un des 162 bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial.

*Art.57 de la RSGÉE: La RSGE doit avoir réussi, dans les 3 ans précédant sa demande de reconnaissance, une formation d'une durée d'au moins 45 heures portant sur:*

- 1° le rôle d'une personne responsable d'un service de garde en milieu familial;
- 2° le développement de l'enfant;
- 3° la sécurité, la santé et l'alimentation;
- 4° le programme éducatif prévu par la Loi.

Au moins 30 de ces 45 heures de formation doivent porter sur le développement de l'enfant et le programme éducatif.

Référence : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/rsg/garde-milieu-familial/Pages/garde-en-milieu-familial.aspx>

## Sécurité

Le choix d'un milieu de garde est une décision importante pour les parents. Un milieu familial reconnu est un endroit sécuritaire, stimulant et chaleureux, qui procure une foule de possibilités d'apprentissage au quotidien. Du personnel qualifié peut soutenir la RSGE au besoin.

## Incitatif financier

Un montant de 3500\$ est maintenant attribué à la RSGE lors de sa reconnaissance.

## Visibilité et rayonnement

Le BC met en place plusieurs initiatives pour promouvoir les services de garde en milieu familial et les différents services offerts aux familles utilisatrices.

## Remplacement

Notez que certaines RSGE pourraient avoir recours à une remplaçante occasionnelle afin d'offrir les services de garde aux parents lorsqu'elles sont en congé.

## En résumé

En milieu familial, l'utilisation des pièces de la maison permet un accueil chaleureux et personnalisé où l'on retrouve les caractéristiques s'apparentant à la vie de famille. La communication entre les parents et la RSGE est directe. De plus cela permet aux RSGE d'avoir une flexibilité dans l'organisation des activités de routines.

## Pour en savoir plus

Tous sont invités à suivre le BC La Mère Schtroumph sur *Facebook*. De plus, le site web [www.cpelamereschtroumph.ca](http://www.cpelamereschtroumph.ca) contient des informations pertinentes aux différents services offerts.



Bureau coordonnateur (BC) MRC Roussillon B  
235, boulevard Monchamp  
Saint-Constant (Québec) J5A 2R6

Téléphone : (450) 635-3739  
Télécopieur : (450) 635-7311

Heures d'ouverture : 8 h 30 à 16 h 30

[www.cpelamereschtroumph.ca](http://www.cpelamereschtroumph.ca)

[info@cpelamereschtroumph.ca](mailto:info@cpelamereschtroumph.ca)



Centre de la petite enfance  
**La Mère Schtroumph**  
Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

**Les avantages  
d'un service de garde  
en milieu familial  
reconnu**



Québec 

## Quelques précisions

**BC** = Bureau coordonnateur de la garde en milieu familial

**MFA** = Ministère de la Famille

**RSGE** = Responsable de service de garde éducatif

**LSGÉE** = Loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance

**RSGÉE** = Règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance

**CPE** = Centre de la petite enfance

## Services du BC

Des services d'accompagnement pédagogique et technique sont offerts par du personnel qualifié.

Chaque RSGE est assignée à une équipe composée d'une agente de conformité, d'une conseillère pédagogique et d'une secrétaire.

Du soutien téléphonique est disponible en tout temps pour répondre aux besoins des RSGE et échanger entre professionnelles de la petite enfance.

Des visites de soutien pédagogique sont offertes sur demande concernant, entre autres, l'observation de groupe, l'organisation des activités, l'observation d'un enfant en vue de faire un plan d'intervention, l'application du programme éducatif et l'aménagement des lieux.

Du soutien pour faciliter l'intégration des enfants ayant des besoins ou défis particuliers est offert par un personnel spécialisé afin d'établir des moyens qui assureront une intégration réussie.

Le MFA offre des allocations pour aider dans certains cas, les responsables de services de garde subventionnés à intégrer un enfant ayant des besoins particuliers.

Des visites de conformité, dont trois au minimum à l'improviste, pour soutenir la RSGE dans son rôle d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être des enfants, en lien avec le respect de la loi et du RSGÉE.

## Documents pédagogiques

Des circulaires pédagogiques, conformités et administratives sont remises aux RSGE, en rotation mensuelle, afin de les soutenir dans leur rôle auprès des enfants.

## Multiâge

Le groupe multiâge constitue un environnement éducatif important qui favorise la notion du partage, de l'entraide, de la collaboration et du respect des différences. Les enfants sont sensibilisés jeunes à leurs responsabilités sociales.

## Fratric

Le groupe multiâge offre la possibilité aux frères et sœurs de vivre ensemble l'expérience de garde au quotidien.

## Stabilité

*« Dans un cadre multiâge, les enfants demeurent dans le même service de garde pendant plusieurs années et cette constance facilite une meilleure coopération. Cette stabilité liée à la présence de la même personne dans le service de garde favorise la création d'un lien d'attachement et permet à l'enfant de mieux accepter le fait d'être séparé de ses parents. »*

Référence: J.-Marc Lopez, *Le multi âge comme approche éducative pour le développement de l'enfant.*

## Formation continue

*Art. 59 du RSGEE: La RSGE doit suivre annuellement 6 heures d'activités de perfectionnement portant sur le développement de l'enfant et le programme éducatif prévu par la Loi.* Un choix de formations est offert à chaque année par les conseillers pédagogiques.

## Le dossier éducatif

À partir du 8 juin 2020, la RSGE devra fournir, 2 fois par année aux parents utilisateurs, un portrait périodique de leur enfant.

## Prêts de matériel éducatif

Nous proposons à nos RSGE l'emprunt de matériel éducatif sous forme de bacs avec plus d'une trentaine de sujets variés en plus d'une bibliothèque de livres de référence (à partager avec les parents) touchant les sujets reliés à la petite enfance. Nous sommes ouvert en soirée, le dernier mercredi de chaque mois de 18h00 à 19h00 afin de faciliter l'emprunt et l'échange avec les RSGE.

## Ratios d'enfants

On y retrouve de petits ratios donc, plus de moments privilégiés éducatrice-enfant, une ambiance sécurisante et paisible.

Lorsqu'une personne est reconnue responsable d'un service de garde en milieu familial et qu'elle n'est pas assistée par une autre personne adulte, elle peut offrir des services de garde éducatifs à au plus six enfants. Ce nombre comprend :

- au plus deux poupons, c'est-à-dire des enfants âgés de moins de 18 mois;
- ses enfants ainsi que ceux de l'assistante ou ceux qui habitent avec elle lors de la prestation des services de garde, qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école.
- ses enfants et ceux de son assistante qui sont d'âge scolaire ainsi que les enfants scolaires qui habitent la résidence ne comptent plus dans le ratio le matin avant de débiter l'école ou à la fin de la journée.

Si elle est assistée par une autre personne adulte, elle peut accueillir jusqu'à neuf enfants. Ce nombre comprend :

- au plus quatre poupons.
- Ses enfants ainsi que ceux de l'assistante ou ceux qui habitent avec elle lors de la prestation des services de garde qui n'ont pas encore l'âge d'aller à l'école.

Référence : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/rsg/garde-milieu-familial/Pages/garde-en-milieu-familial.aspx>